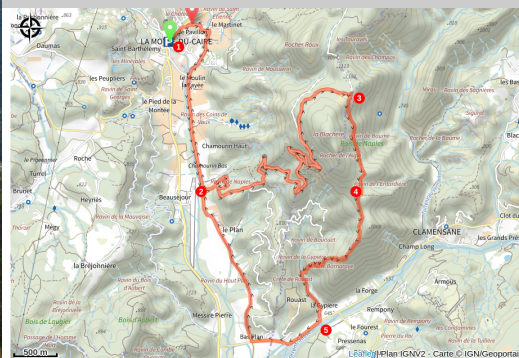


Montagne de la Blachère (parcours VTT n°6)

La Motte-du-Caire



VTT Montagne de la Blachère (MV - CD Alpes de Haute-Provence)

La montagne de la Blachère domine La Motte-du-Caire. En faisant l'ascension de la montagne par une piste forestière, on accède à 3 descentes VTT balisées sur chacun des versants. Ici cap au Sud avec le parcours n°6 !

Après un échauffement sur une petite route en fond de vallée, l'itinéraire monte par une piste forestière à la montagne de la Blachère. En haut, 3 descentes possibles (parcours n° 5, 6, 7). Le parcours n°6 part cap au sud, en traversée sur un beau sentier, avant une descente tout en sous bois jusqu'à la Gypière. Le retour s'effectue par une piste dans la vallée.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 17.3 km

Dénivelé positif : 634 m

Difficulté : Moyen




Type : Boucle

Itinéraire


Départ : Mairie, La Motte-du-Caire

Arrivée : Mairie, La Motte-du-Caire

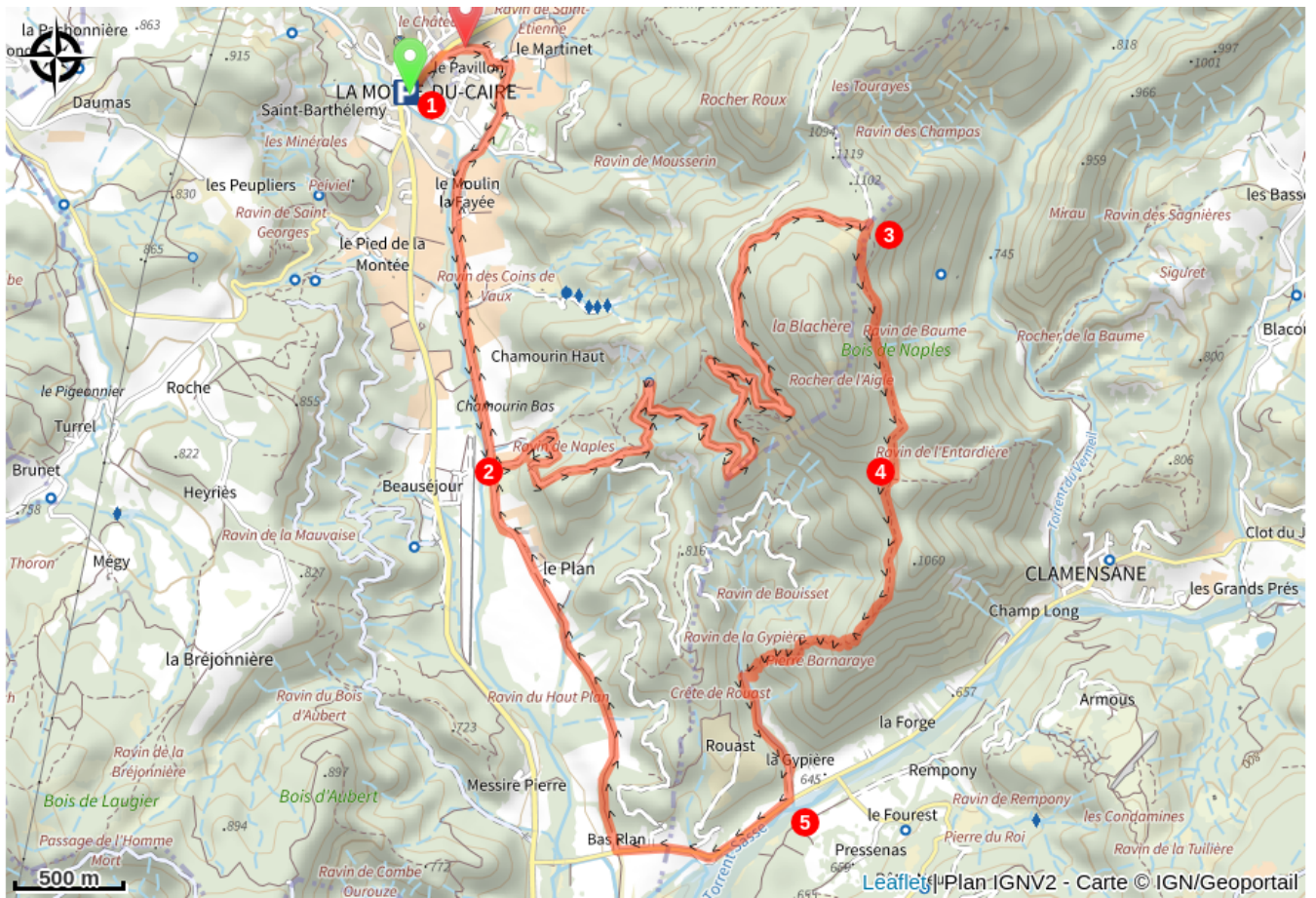
Balisage : ▶ VTT

1.  **La Motte du Caire** (700 m) - Traverser le village en direction du Caire puis, après la Maison de la Santé, prendre à droite le chemin de Sainte-Anne, balisage VTT n°6 (). La petite route descend à la rivière et la franchit par une passerelle piétonne. Prendre à droite. Passer sous le terrain de foot, le camping et continuer le long de la rivière. Face à la piste de vol à voile (sur l'autre rive), quitter la route et prendre la piste montant à gauche.
2. Monter par la piste forestière de Naples. Après un début un peu raide celle-ci s'adoucit. Lors de l'ascension laisser deux autres pistes à droite, puis par une montée plutôt roulante au milieu des robines rejoindre un col.
3. Quitter la piste et le parcours n°5 pour prendre le sentier à droite en direction de "la Gypière". Après une traversée en balcon en sous bois versant est (quelques passages en dévers), gagner un nouveau col.
4. Laisser à gauche le parcours n°7 partant vers Clamensane et continuer tout droit. Une belle descente ludique en sous bois vous attend jusqu'au vallon de la Gypière. Passer devant l'ancien four à plâtre et rejoindre la route.
5.  **La Gypière** (655 m) - Suivre la route à droite. A "Bas Plan" prendre le chemin de droite passant devant la ferme. Suivre la piste et rejoindre le point 2 par la vallée. Revenir au départ par l'itinéraire emprunté à l'aller.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

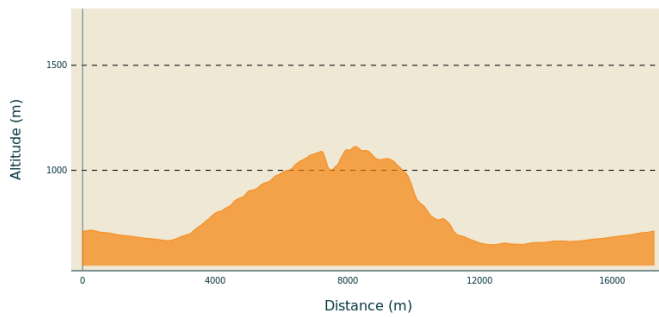
 : Station service vélo (lavage, gonflage, fontaine à eau) à Clamensane (devant la mairie).

Sur votre chemin...



Toutes les informations pratiques

Profil altimétrique



Altitude min 646 m
Altitude max 1114 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Sisteron (22 km), suivre la D951 jusqu'à La Motte-du-Caire.

Parking conseillé

Parking sous la mairie, La Motte-du-Caire.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>

Office de tourisme Sisteron Buëch
1 Place de la République, 04200 Sisteron

sisteron@sisteron-buech.fr
Tel : +33 (0)4 92 61 36 50
<http://www.sisteron-buech.fr/>

